

Dossier Destination Avesnois



Page 2

Édito

Les brèves

Page 3

Identité du territoire

Conseil en DD

Pages 4 - 5

Destination Avesnois

Pages 6 - 7

Faire ensemble...

Page 8

Agenda

Retour en images





Les brèves



férentes expositions qui vont se succéder :

- «+ 2°C ? le changement climatique près de chez vous», du 7 juillet au 9 septembre
- Les économies d'énergie chez soi : « Rénover », « Les gestes simples » et «L'habitat éco-nome».... se succéderont du 13 septembre au 10 décembre.

L'exposition «+2°C ?» conçue par le CERDD nous invite à imaginer le Nord-Pas de Calais de 2050 où villes, campagnes et bords de mer se retrouvent impactés par les dérèglements actuels. Une version imagée qui nous plonge dans le futur, pour mieux le préparer dès aujourd'hui. Le visiteur est invité à découvrir les conséquences du changement climatique sur sa vie quotidienne ...

Ouverture de la Maison du Parc : Du lundi au jeudi : 9h – 12h / 14h – 17h. Le vendredi : 9h – 12h / 14h – 16h.
Les dimanches et jours fériés (du 15 mai au 28 août) : 15h – 18h



Contact : Melvin Deljehier - Chargé de mission développement durable - melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com

Les Mesures Agro Environnementales et Climatiques 2016

Les MAEC favorisent des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Ainsi, les agriculteurs sont rémunérés pour la baisse des rendements fourragers des prairies en cas de fauche retardée ou encore pour les coûts de curage de mares quand celles-ci sont restaurées. Avec la réforme de la Politique Agricole Commune 2014-2020, les informations et outils permettant le bon traitement des MAEC ont été finalisés tardivement. Néanmoins, en 2016, le Parc a accompagné près de 100 exploitations agricoles avec le soutien de la Région, de la DRAAF, de l'Agence de l'eau, de l'Europe... Près de 3 millions d'euros devraient être mobilisés pour financer les 5 années des contrats de ces agriculteurs. Quelques chiffres pour 2016 : 730 km de haies préservés, 1020 hectares de prairies gérés extensivement, 270 mares restaurées, 1750 arbres plantés, 13 ha de vergers créés et un record avec 83 hectares de prairie implantés.



Contact : Enora Postec - Chargée de mission gestion de l'espace - enora.postec@parc-naturel-avesnois.com

Le rapport évaluatif à 4 ans.

La Charte du Parc 2010-2022 est la feuille de route qui guide l'action du Syndicat mixte du Parc. En prévision de l'évaluation de son action en fin de Charte, le Syndicat mixte du Parc s'est attaché à produire un premier bilan sur la période 2011-2014. On y apprend par exemple que 70% des communes sont dotées d'un document d'urbanisme, que l'Avesnois compte 75 fermes bio, en 2014. Ce bilan pluriannuel apporte un regard technique et argumenté sur le chemin parcouru. Il précise les réussites et les difficultés rencontrées. Il est le point d'étape et la contribution du Syndicat mixte au processus d'évaluation continu de la mise en œuvre de la Charte par tous ses signataires : Etat, Région, Département, communes, EPCI. Vous souhaitez découvrir ce bilan pluriannuel : www.parc-naturel-avesnois.fr rubrique téléchargement en bas de page.

Contact : Dominique Pamart - Responsable de la cellule SIG -dominique.pamart@parc-naturel-avesnois.com



ÉDITO

Le Parc naturel régional de l'Avesnois est une création désormais ancienne. Il est une plus-value reconnue à l'extérieur sur un territoire qui en a bien besoin. A chacun d'entre nous d'en saisir l'opportunité au bénéfice de tous, l'ancienneté n'étant pas synonyme d'immobilisme.

Ses missions essentielles sont toujours de préserver le fragile équilibre entre protection de l'environnement, promotion de l'Avesnois et demande sociale. Mais il peut être bien davantage encore.

Porteur d'une image reconnue, il fédère l'ensemble des acteurs qui ont à cœur d'offrir une clef de développement au territoire. C'est le sens de cette action coordonnée autour du tourisme. L'Avesnois bénéficie d'un environnement préservé et porteur lorsqu'il présente une politique collégiale. Présent sur l'ensemble des intercommunalités, le Parc espace de dialogue est dans son cœur de métier.

Lanceur d'alerte sur les grands équilibres, il apporte son appui et ses connaissances sur des dossiers structurants qui seront les points-clefs de l'avenir de notre arrondissement : la gestion des risques liés à l'eau, l'urbanisme, le soutien aux agriculteurs et les changements climatiques. L'évaluation de l'action du Parc, mesure de saine gestion, permet de corriger, d'accentuer ou de revenir sur certaines priorités.

Le Parc, c'est une ingénierie de qualité, qui se déploie même au-delà de son territoire propre et qui propose mutualisation et actions nouvelles aux institutions qui l'animent : Région, Département, intercommunalités, communes. Dans un espace plus rural à l'échelle régionale, l'essentiel de son message est de permettre un accès équitable à un développement durable. Nous y travaillerons avec ardeur.

Guislain Cambier

Président du Parc naturel régional de l'Avesnois.



Identité du territoire

La Pie-grièche écorcheur, une espèce emblématique du territoire



C'est un oiseau au bec légèrement crochu, le mâle a une calotte, la nuque et le croupion gris clair, un large bandeau noir sur les yeux, la gorge blanche, le dos roux, le dessous blanc rosé et la queue noire margée de blanc. La femelle est brune, avec un bandeau peu marqué, le dessous blanc jaunâtre avec de fins croissants bruns, la queue sombre avec moins de blanc. Le jeune lui ressemble, plus roux sur le dessus et plus marqué de croissants bruns sur le dessous.

Le comportement

C'est une espèce qui a une attitude souvent dressée et inquiète. Face à un oiseau rival, le mâle peut foncer droit sur lui tout en claquant du bec. En cas d'inquiétude, comme par exemple une présence humaine à proximité du nid, le mâle surtout, peut avoir une attitude figée, silencieuse et attentive afin de passer inaperçu tout en pouvant bien observer ce qui se passe.

Le régime alimentaire

La Pie-grièche écorcheur consomme essentiellement de gros insectes. Elle chasse à l'affût à partir de perchoirs naturels (arbres et arbustes) ou artificiels (piquets de clôture, barbelés, lignes électriques...) et à moins de 10 mètres de ces derniers et prélève sa nourriture au sol, voire dans l'espace aérien. Lors des bonnes journées de chasse, la Pie-grièche capture plus de proies qu'elle n'en a besoin. Elle constitue alors des garde-manger dits « lardoirs », en empalant ses proies sur un buisson épineux ou sur un barbelé.

La reproduction

Pour nicher, le choix de la Pie-grièche écorcheur se tourne souvent vers une haie ou un buisson épineux (Aubépine, Eglantier, Prunellier, Ronces...) duquel elle pourra bien contrôler son territoire.

La femelle pond 4 à 6 œufs qu'elle installe dans le buisson choisi à une hauteur comprise entre 1 et 3 mètres. La ponte a lieu courant mai. La durée de la couvaison est de 14 à 16 jours.

L'habitat

L'espèce se retrouve typiquement dans les prairies bocagères. Prairies de fauche et prairies pâturées lui conviennent, du moment qu'elles soient gérées de manière extensive. Des pratiques agricoles diversifiées (fauche, pâturage, ...) lui offrent un réseau de végétations hautes et rases garantissant une ressource alimentaire permanente et variée.

Les effectifs en Avesnois

En France, sa présence est rare au nord d'une ligne reliant Nantes à Charleville-Mézières. Dans le Nord-Pas de Calais, l'Avesnois est le seul secteur occupé. Deux noyaux de populations existent : l'un en moyenne vallée de Sambre et l'autre en Thiérache.

Dans le massif de Trélon et ses forêts satellites, seuls 5 couples ont été repérés en 1986, puis 4 en 1995. Aujourd'hui les associations naturalistes locales évaluent les effectifs entre 10 et 20 couples pour la population de vallée de Sambre et entre 10 et 15 couples pour la population de la Fagne de Trélon.

Le maintien des herbages et du bocage constituent un enjeu crucial pour la conservation de l'espèce parmi l'avifaune nicheuse de l'Avesnois. A ce titre le Parc naturel régional accompagne la mise en œuvre de plusieurs actions favorables à cette espèce comme les MAEC, les contrats Natura 2000...

Contact : Aurélien Thurette - Chargé de mission Trame verte- aurelien.thurette@parc-naturel-avesnois.com



CONSEILS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éco-mobilité

La part croissante des rejets de CO² issus des transports, qui représentent plus d'1/4 des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en France, amène à nous interroger sur nos pratiques en termes de mobilité. Les territoires ruraux abritent une part croissante de la population de plus en plus motorisée dont les déplacements quotidiens génèrent deux fois plus de CO² que ceux des pôles urbains.

Si une collectivité à un projet d'éco-mobilité, elle peut se rapprocher du Parc qui mobilisera l'expertise des acteurs ressource que sont : la Région sur l'électromobilité, le Département sur les aires de covoiturage, le centre de ressources éco mobilité sur les modes alternatifs et le transport scolaire, l'ADAV sur le vélo, Déclic mobilité sur les Plans de Déplacement Entreprise...

Changer le comportement au niveau individuel est d'autant plus complexe que tous les conducteurs ont peu conscience de leur impact sur le climat. Désireuse de passer à l'action dans ce domaine, l'équipe de Parc teste une application de coaching à l'éco-conduite -WeNow-, avant de la proposer à d'autres collectivités porteuses de projets d'éco-mobilité. Nous y reviendrons... A suivre.

Contact : melvin Deljehier - Chargé de mission développement durable - melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com



Destination Avesnois

Le développement du tourisme en Avesnois est un véritable enjeu de croissance économique du territoire. Aujourd'hui les quatre intercommunalités et le Parc travaillent de concert pour promouvoir, au delà de leurs frontières, la «Destination Avesnois».

Une démarche collégiale pour porter la «Destination Avesnois»

L'Avesnois est un territoire qui regorge de trésors : vergers en fleurs, prairies bocagères, petit patrimoine en pierre bleue, chemins de randonnée, forêts... A la quiétude des lieux, s'ajoutent de nombreux événementiels sportifs ou culturels qui animent notre territoire, ce qui lui confère une place de choix pour un tourisme familial. Le travail réalisé dans le cadre du contrat de rayonnement touristique en 2014/2015 a permis de définir un positionnement fort : « **l'Avesnois, une parenthèse saine et revitalisante** » qui conforte la notion de bien-être et de ressourcement. Positionnement à cultiver notamment à partir d'une filière sports et loisirs de nature (randonnée, vélo...).

Ainsi, en 2016, les quatre intercommunalités de l'Avesnois, dotées de la compétence tourisme, se sont engagées à travailler ensemble au bénéfice d'une seule et même destination : l'Avesnois.

Dans le cadre d'une gouvernance collégiale, animée et coordonnée par le Syndicat mixte du Parc, tous se sont entendus sur des fonctions touristiques à développer à l'échelle de la destination Avesnois en privilégiant la mutualisation des acteurs, des moyens et des compétences. Au programme : définition



d'un positionnement marketing, évaluation et observation de la fréquentation touristique, développement et qualification des offres touristiques, production de produits touristiques identitaires, formation et professionnalisation des acteurs, commercialisation, promotion de la «Destination Avesnois» notamment au travers du site www.tourisme-avesnois.com.

Contact : Céline Gardier - Chargée de mission Développement tourisme durable - celine.gardier@parc-naturel-avesnois.com

Le tourisme en chiffres

Une capacité d'accueil de 8759 lits marchands : Station du ValJoly, 30 campings, 15 hôtels, plus de 80 gîtes, 9 gîtes de groupes et 32 chambres d'hôtes.

A cela s'ajoute 8065 lits en résidence secondaire (non-marchands).

C'est aussi,

Plus de 300 restaurants et brasseries,

14 Boutiques de l'Avesnois® (Marque déposée par le PNR Avesnois),

12 Restaurateurs de l'Avesnois® (Marque déposée par le PNR Avesnois),

1 AOP fromagère : le Maroilles,

21 musées, dont deux départementaux et un écomusée,

3 Villes fortifiées par Vauban,

1 Zoo,

1 Golf en lisière de forêt,

Plus de 1000 km de randonnée,

4 festivals et événements culturels majeurs,

Une fréquentation touristique estimée à 625 000 visiteurs par année dont 330 000 au ValJoly.

Le point de vue de...

Philippe LETY

Vice-président au tourisme et Agenda 21 à la communauté de communes Cœur de l'Avesnois

L'ouverture du Musverre doit profiter à l'ensemble de la «Destination Avesnois»

«Le tourisme est devenu un secteur économique à part entière. Notre territoire dispose de nombreux atouts qu'il nous faut valoriser : ses musées, ses chemins de randonnée, ses voies vertes, ses bases de loisirs, ses villes fortifiées...

Le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois regroupe aujourd'hui 4 intercommunalités. C'est plus facile que 12 pour travailler ensemble et parler d'une voix commune pour porter collectivement, au-delà de nos frontières, la «Destination Avesnois». **Cette impulsion collective est l'occasion de s'organiser, de se professionnaliser et de mettre en perspective la dynamique touristique du territoire.**

La communauté de communes Cœur de l'Avesnois croit beaucoup au développement touristique. L'arrivée prochaine du nouveau musée du verre, le



Musverre à Sars Poteries, est une chance qui doit être partagée et profiter à l'ensemble des acteurs touristiques qui portent la «Destination Avesnois.» C'est un équipement qui sera mondialement reconnu par les amateurs de l'art verrier. Il viendra renforcer l'attractivité du territoire. Au sein d'un même territoire il ne faut pas être concurrent mais complé-

mentaire. Il nous faut d'ailleurs mettre en place des «packages» pour proposer aux touristes des séjours clé en main.

Les 4 EPCI sont comme une grande famille qui partage la même volonté : développer la «Destination Avesnois». **Le tourisme c'est l'espoir pour notre territoire. »**



Le point de vue de...

Maurice Boisart

Vice-président à l'économie touristique à la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre

Le développement du cyclotourisme, une priorité partagée



«Travailler collectivement est maintenant plus facile avec le regroupement des intercommunalités. Chaque intercommunalité dispose de sa propre identité, mais au final beaucoup de choses nous rassemblent.

La « Destination Avesnois » et son positionnement « une parenthèse saine et revitalisante » sont partagés par tous. D'ailleurs notre première expérience commune qui nous a conduits à mettre en place, avec

le Département du Nord, l'exposition « Nos envies en Avesnois » à Lille est une réussite.

Le développement du cyclotourisme est un enjeu fort auquel nous croyons à l'Agglo. La CAMVS travaille depuis 2005 autour de cette thématique notamment sur la liaison européenne scandibérique qui passe par chez nous via la voie verte de l'Avesnois. Le relai éco-vélo de Ferrière-la-Grande labellisé « Gîtes forme nature bien-être » en partenariat avec Gîtes de France et le Parc de l'Avesnois, est un point de chute répondant aux attentes de la clientèle notamment en matière d'accueil de personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui l'idée est de développer des boucles plus petites, de deux jours et une nuitée sur le territoire. Pour cela, nous devons mettre en place un accueil privilégié pour les randonneurs. Avec les « Cafés rando » nous souhaitons offrir ce service, que nous voulons d'ailleurs voir s'étendre sur l'ensemble du territoire sous la coordination du Parc.

Pour cette année nous nous sommes fixés collectivement comme objectifs : d'identifier et de prendre contact avec les tours opérateurs spécialisés dans l'organisation de séjours en vélo pour mieux connaître les besoins de la clientèle ; de mettre à plat l'offre de circuits, pour réaliser une cartographie cohérente à l'échelle du Parc naturel de l'Avesnois.»

Le point de vue de...

Jean-Luc Pérat

Président de la communauté de communes Sud Avesnois

Connaître les attentes de la clientèle pour mieux y répondre

«La communauté de communes Sud Avesnois a ouvert la voie en se dotant de la compétence tourisme dès 2013.

Aujourd'hui, la « Destination Avesnois » est portée par les quatre intercommunalités du territoire et le Parc qui doit être un facilitateur, un coordinateur.



Pour « vendre » la Destination Avesnois nous devons nous nourrir de ce qui existe autour de chez nous à 30 voire 50 km. Pour cela, nous devons recenser nos forces et faire des propositions de séjours en phase avec les attentes des touristes. Le territoire doit être force de propositions. Avec David Petit, directeur de l'Office de tourisme du Sud Avesnois, et en accord avec les membres du groupe tourisme «Destination Avesnois» animé par le Parc, nous avons choisi de mettre en place une étude visant à améliorer la connaissance de nos principales clientèles. Ce questionnaire, en versions françaises et anglaises, sera diffusé à plus de 1000 exemplaires de façon aléatoire, durant la période estivale, du vendredi 1er juillet au dimanche 28 août, dans les principaux équipements touristiques de l'Avesnois, les offices de tourisme et les hébergeurs.

L'analyse des résultats de cette enquête permettra à tous d'orienter et d'adapter les politiques touristiques dans le cadre de la « Destination Avesnois », afin de répondre aux attentes de la clientèle.»

Le point de vue de...

Jean-Marie Leblanc

Vice-président au tourisme et à la culture à la communauté de communes Pays de Mormal

Adjoindre nos richesses pour renforcer notre attractivité

«Notre territoire offre une large palette d'éléments touristiques complémentaires notamment en matière culturelle. Travailler ensemble à l'échelle de la Destination Avesnois permet de parler d'une seule voix.

Être attractif, c'est ce qui ressort le plus de nos échanges. Le territoire a de multiples richesses qu'il faut maintenant additionner pour proposer une offre complète à notre clientèle et faire du tourisme un moteur du développement économique pour notre territoire.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur le label Parc naturel régional qui est une reconnaissance nationale de la qualité de nos paysages, gage pour les touristes d'un territoire d'exception.

La forêt de Mormal est un atout sur lequel tout le territoire doit pouvoir s'appuyer pour « vendre » la Destination Avesnois, reconnue comme espace de bien être, de nature et de ressourcement. Il nous faut relancer l'attractivité de ce poumon vert de 9000 hectares.

Le cyclotourisme est aussi un facteur de développement. En 2017, la Communauté de Communes Pays de Mormal aménagera sa véloroute : « la véloroute de Mormal » qui traversera le territoire du nord au sud afin de relier Valenciennes à Maubeuge, en passant par Le Quesnoy. Dans les cartons, 3 autres itinéraires cyclistes patrimoniaux sont aussi à l'étude.

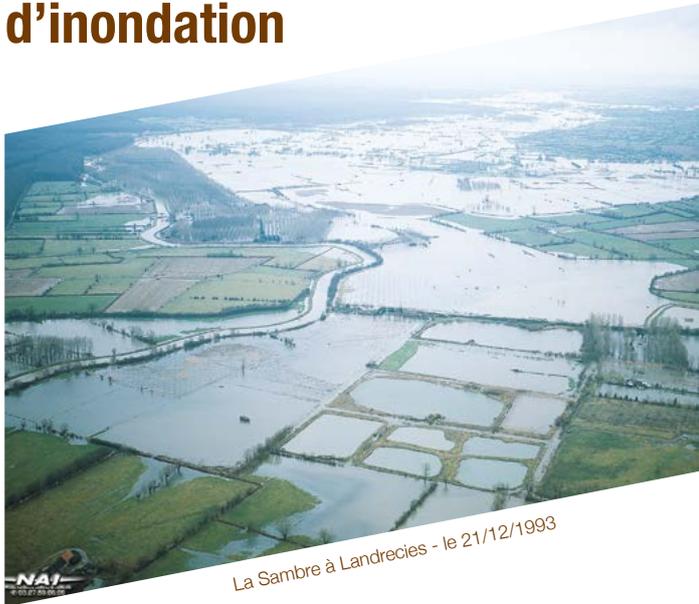
Nous sommes conscients que beaucoup de choses restent à construire, mais la volonté commune est sans faille.»





Faire ensemble...

SLGRI : Stratégie locale de gestion des risques d'inondation



SLGRI ? : Cette stratégie est issue de la directive européenne « inondations » de 2008 qui incite à travailler sur tous les aspects de la gestion des inondations : la prévention, la gestion de la crise, la résilience...

La France a choisi de laisser les territoires, avec les services de l'Etat, mettre en place cette stratégie partagée pour « coller » au mieux aux problématiques locales.

Le Syndicat Mixte du Parc co-pilote, avec les services de l'Etat, cette mise en œuvre.

Après plusieurs temps d'échanges entre techniciens et élus, un périmètre à risque s'étendant sur 29 communes, traversées par la Sambre (de Rejet de Beaulieu à Jeumont), a été établi.

Un diagnostic a permis de mettre au jour le positionnement du territoire par rapport aux risques d'inondations, tenant compte de ses caractéristiques naturelles (la géologie, la forme des cours d'eau, des vallées, le climat...) et de son niveau d'activités (l'occupation du sol, l'aménagement du territoire...).

A la vue de ces risques, élus et techniciens ont identifié les mesures à mettre en œuvre pour réduire les conséquences d'éventuelles inondations : créer un observatoire des fossés, mobiliser la mémoire des anciens, encourager la plantation de haies, inventorier et cartographier les réseaux, encourager et accompagner la réalisation des zonages pluviaux, identifier et améliorer le fonctionnement des zones d'expansion de crues... Les premières actions devraient être mises en place dès 2017.

Aujourd'hui, chaque commune dispose d'une carte identifiant les structures et équipements publics (station d'épuration, postes électriques, décharges...) qui seraient le plus touchés en cas d'inondation et ceux qui pourraient accueillir du public, le cas échéant. Le diagnostic et les objectifs opérationnels sont en consultation jusqu'au 12 septembre, les documents sont téléchargeables sur le site du Parc et de la DDTM.

Contact Guillaume Caffier Chargé de mission Trame bleue - guillaume.caffier@parc-naturel-avesnois.com



Le PLUi en Pays de Mormal c'est parti !

Suite au vote de la loi Alur, la communauté de communes du Pays de Mormal a souhaité se lancer dans l'élaboration de son PLUi qui est un des axes stratégiques de son projet de territoire. C'est lui qui dessinera le territoire pour les 20 prochaines années.

Il a vocation à traduire la vision communautaire en termes de développement durable, d'aménagement du territoire, de gestion de l'espace, d'habitat, de préservation de ressources, de déplacement, d'économie et à fixer les règles générales d'utilisation des sols.

Une 1^{ère} phase de diagnostic invite les élus à se mettre autour de la table et à définir les enjeux, les points forts, les faiblesses, les atouts de leur territoire.

Balades paysagères en Pays de Mormal...

C'est tout naturellement que les services du Parc accompagnent l'intercommunalité dans cette démarche, notamment sur le volet sensibilisation.

En juin, trois balades paysagères ont été proposées aux élus locaux sur chaque entité paysagère : le Bavaisis, le Quercitain et Mormal et ses auréoles bocagères. Objectif : connaître les atouts du territoire pour mieux les préserver !

L'accompagnement ne s'arrête pas là. Un nouveau rendez-vous dédié à la préservation du bocage, à la trame verte et bleue et aux actions de replantation est déjà programmé cet automne.

Dans le cadre des PLUi, le Parc accompagne également l'AMVS, notamment en matière de préservation concertée du bocage, ainsi que la 3CA via un partenariat avec l'ADUS.

Contact : **Lise De Baere** Chargée de mission Urbanisme - lise.debaere@parc-naturel-avesnois.com



Et si on parlait d'énergie ?

Dans le cadre de la stratégie «Territoire à énergie positive» soutenue par l'ADEME, le Parc développe un programme de sensibilisation pour favoriser l'évolution de comportement des habitants.

Les « ciné DD », action portée par le Parc depuis 2009 et bien connue des habitants du territoire, se mettent aux couleurs de la transition énergétique. Des films comme « Demain » ou « Les saisons » ont déjà été diffusés. Le Parc s'invitera également chez l'habitant avec les « conversations de cuisine ». Avec cette opération le Parc propose aux habitants d'ouvrir les portes de leur maison à une dizaine de personnes de leur entourage pour échanger, partager, discuter autour d'un thème qu'ils choisissent : isolation, écogestes, économies d'énergie...

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez accueillir sur votre commune l'une de ces animations.

Le Parc animera également l'application « 90 jours » permettant à l'habitant de devenir, à son échelle, acteur du changement à travers la réalisation de défis (s'inscrire dans une AMAP, changer de fournisseur d'électricité, installer un « stop pub » sur sa boîte aux lettres...). Parallèlement, la Maison du Parc souhaite devenir un lieu ressource en matière de climat et de changement climatique : une série d'expositions abordant ces sujets y sera installée (cf page 2 Les brèves).

Pour les collectivités, le Parc proposera régulièrement « les rendez-vous de la transition énergétique » autour des thématiques liées à l'éclairage public, à la réhabilitation thermique des bâtiments communaux ou encore à la mobilité. Conférences, éductours, autant de moyens de sensibiliser et de découvrir des exemples d'actions qui ont déjà porté leurs fruits.



Conversation de cuisine chez M. et Mme Locman - Juin 2015

Contact : Melvin Deljehier - Chargé de mission Développement durable - melvin.deljehier@parc-naturel-avesnois.com

Le bocage, une ressource à valoriser

Valoriser les ressources locales est l'un des objectifs de la Charte du Parc naturel régional de l'Avesnois. Le bocage est une ressource qu'il nous faut préserver tellement les services qu'il rend sont nombreux : fonction anti érosive, diversité écologique, attractivité paysagère...

L'objectif est de redonner une valeur économique au bocage.

C'est pourquoi le Syndicat mixte du Parc mène une politique active autour du développement de la filière bois énergie, source de diversification pour les agriculteurs. Chauffer son habitation, les écoles, les salles des fêtes, créer un réseau de chaleur, les possibilités sont nombreuses, tant la ressource locale est importante !

A ce jour 260 km de haies sont valorisées pour fournir les 35 chaudières de l'Avesnois. Elles produisent 3 400MWh soit l'équivalent de 300 logements.

L'investissement paraît souvent important au début du projet, mais selon les configurations, le retour sur investissement s'étend sur moins de 10 ans. Le Parc accompagne tous les porteurs de projet, de la première réflexion jusqu'à l'achèvement des travaux notamment en préparant le dossier de demande de subvention auprès de la Région.

Vous avez un projet lié à l'installation d'un mode de chauffage, contactez-nous, nous réaliserons votre étude de faisabilité sans engagement et gratuitement.

Contact : Louis Chevalier - Chargé de mission Bois énergie - louis.chevalier@parc-naturel-avesnois.com





Agenda

Samedi 10 septembre

Frasnoy

En avant première de la Fête du Lait - Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois, portes ouvertes de l'exploitation de MM. Meausoone.

Dimanche 18 septembre

Le Quesnoy

Fête du Lait - Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois

Samedi 24 septembre

Feignies

Ciné DD, projection du film Demain

Mercredi 28 septembre

Maroilles

Bureau du Parc

Mardi 11 octobre

Maroilles

Comité Syndical du Parc

Vendredi 4 novembre

Plantons le décor

Date limite des commandes pour la campagne d'automne.

Conseils en plantation

Présence d'un technicien du Parc

Dimanche 25 septembre

Fête de la Pomme à Wargnies le Petit

Dimanche 16 octobre

Fête du Cidre et des Métiers Ruraux à Sains du Nord

LES MARCHÉS BIO

Cartignies

1^{er} vendredi du mois (16h-20h)
Cour de la ferme de la Corbière

Landrecies

3^{ème} vendredi du mois (16h-20h)
Sous le marché couvert

Louvignies-Quesnoy

1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois (9h-12h30)
Place de la Mairie

Mecquignies

2^{ème} vendredi du mois de 16h à 20h
Ferme des Sabotiers 227, rue Timon

Lettre d'information du Parc naturel régional de l'Avesnois Maison du Parc - BP 11 203 - 59550 MAROILLES - tél. : 03 27 77 51 60 - e.mail : contact@parc-naturel-avesnois.fr - **Conception et conduite d'opération** : Espaces naturels régionaux - **Editeur** : Syndicat mixte du P.N.R. de l'Avesnois - **Coordination** : Espaces naturels régionaux. **Directeur de publication** : Guislain Cambier - **Directeur de rédaction** : Yvon Brunelle - **Coordinateur** : Hélène Bertaux - **Rédaction** : Parc naturel régional de l'Avesnois - **Photos** : Parc naturel régional de l'Avesnois (M. Franquin, M. Grzemeski, M. Cazier, M. Lemeur, M^{me} Bertaux, M^{me} Rozalen, M^{me} Niewrzeda) - Thierry Tancrez - Samuel Dhôte - Benoit Dorchies - Olivier Delvaux-W-Architectures. **Réalisation** : Parc naturel régional de l'Avesnois

Retour en images



Un nouveau gîte labellisé «Panda» à Béréelles



Visite des élus du Parc à l'atelier de découpe Agrivienne



Visite de la 100^{ème} ferme bio en Avesnois à Obrechies



Les Parcs naturels régionaux de la région Hauts-de-France ont fait stand commun au salon des sports de nature à Lille



Guislain Cambier, élu Président d'Espaces Naturels Régionaux (ENRx)



Animations pour petits et grands dans le cadre de la restitution des inventaires communaux de la biodiversité sur les communes d'Obies, Mecquignies et Audignies : création de gîtes à insectes, création du décor pour le prochain spectacle de la compagnie le Fil d'éléa sur la faune de l'Avesnois.